

Trois-Rivières. — Au cours de l'exposition qui a eu lieu dans la ville des Trois-Rivières, on avait préparé, en contravention avec la loi divine et la loi civile sur le repos dominical, une série d'amusements publics, pour le dimanche, 3 septembre. S. G. Mgr Cloutier fit des démarches auprès des autorités municipales et des organisateurs de ces amusements pour obtenir d'eux le respect de la loi du dimanche. Ce fut en vain. Devant cette attitude scandaleuse du conseil de ville et des organisateurs du festival, Mgr. Cloutier publia une lettre pastorale pour rappeler aux fidèles de sa ville épiscopale et des paroisses voisines le devoir qu'ils ont de respecter la loi de Dieu.

La lecture de cette lettre pastorale produisit une profonde impression. Deux cents personnes seulement méconnurent la voix épiscopale et se rendirent aux amusements qui, de la sorte, n'obtinrent qu'un succès de fiasco.

C'a été là ce qu'on était en droit d'attendre de la chrétienne population des Trois-Rivières.

— Par décision de S. G. Monseigneur l'Evêque des Trois-Rivières, M. l'abbé Emile Cloutier, vice-chancelier de ce diocèse, est nommé curé d'une nouvelle paroisse établie dans la ville de Grand'Mère, et M. l'abbé Eugène Denoncourt, aumônier de l'Académie des Frères, aux Trois-Rivières, devient curé d'une nouvelle division de la paroisse du Lac-à-la-Tortue.

— Les ouvriers catholiques des Trois-Rivières n'ont pas voulu laisser passer la Fête du Travail sans manifester par de splendides cérémonies religieuses leur attachement à l'Eglise, qui a tant fait pour eux.

La veille au soir de la fête, ils se réunirent au pied du monument du Sacré-Cœur, et là ils entendirent une allocution prononcée par M. le chanoine Hallé, de Québec. Après cette allocution, leur président lut au nom de tous une belle consécration au Sacré Cœur, et la cérémonie se termina par le chant du *Magnificat*.

Le lendemain, une grand'messe à laquelle assistaient tous les membres de la C. O. C. était chantée à la cathédrale par Mgr Marchand, V. G.

Le sermon fut prononcé par M. le chanoine Hallé, qui prouva que seule l'Eglise, avec le concours de l'Etat dans sa sphère, est capable de régler les questions ouvrières.

— On commence à Louiseville la construction d'une vaste église qui coûtera plus de \$200,000. Elle remplacera le vieux temple, démoli il y a deux ans et dont l'intérieur était remarquable par les sculptures du rétable, du maître-autel, du pourtour du chœur, de la voûte et de la chaire.

Le nouvel édifice sera de style renaissance avec dôme à la croisée du transept et deux tours sur la façade.
